

Ecole Élémentaire
29, rue Porte de Chaux
25 340 PAYS DE CLERVAL
☎ : 03 81 93 86 98 / 06 52 98 41 86
✉ : ecole.clerval@ac-besancon.fr

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école 21 OCTOBRE 2021

Présents :

Mmes ALLEGRE, AMARO, HALM, JEANNIN, MARION, HUDELLOT, LOMBARDET, STACHOWSKI,
M DORMOY, parents d'élèves,
Mmes VONIN, CORBET, CHAUSSAT, FIRANCZUK, HEBTING, MAGNIN-F., M MAGNIN et M
LENOIR, ROUSSEL Olympe enseignants,
M TANGUY, animateur sportif et représentant de la mairie
M. CHATOT, DDEN
Mme LECLERC, représentante du SIVOM

Excusés : Mme TAMISIER, présidente du SIVOM
Mmes AUBRY, AMARO, parent d'élèves,
Mmes FRANCK, LAGNEAU, enseignantes du RASED

1. Présentation et installation du nouveau conseil d'école

Proposition des parents d'élèves de communiquer leur adresse mail personnelle sur le site de l'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre. Il n'y avait qu'une seule liste ; les sept candidats ont bien entendu été élus avec 100% des voix avec trois suppléantes. Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance et la participation est restée constante avec un taux de 47,67% (45,55% en 2020).

Sont donc élues : Mmes Allègre, Halm, Hudelot, Jeannin, Marion, Stachowski et M. Dormoy – suppléantes Mmes Aubry, Amaro et Lombardet.

3. Présentation du RASED

Le Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) contribue, en liaison avec les parents et les enseignants, à réduire les difficultés des élèves.

Il se compose d'une psychologue scolaire, Christelle Lagneau, et d'une enseignante spécialisée, Aurélie Franck qui prend en charge sur demande des enseignants les enfants de cycle 2 principalement.

Mmes Lagneau et Franck interviennent dans les secteurs de Clerval et de Sancey/Belleherbe.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants ou des parents pour :

- apporter des pistes de réflexion et de compréhension concernant la situation de l'élève en difficulté.
- effectuer des bilans psychologiques et des suivis ponctuels.
- la mise en place de bilans et/ou suivis extérieurs (orthophonie, psychothérapies...).
- l'intégration des enfants souffrant de handicap.
- les passages anticipés, les maintiens et les orientations..

L'intervention de la maîtresse E ne nécessite pas l'autorisation des parents au contraire de celle de la psychologue scolaire pour qui une autorisation parentale écrite est obligatoire.

Mme Lagneau a ses bureaux dans l'école où elle peut être jointe sur sa ligne directe 03.81.31.18.06

4. Protocole sanitaire COVID

Le protocole sanitaire de niveau 1 (vert) est applicable depuis le lundi 11 octobre dans les écoles du Doubs. Cela implique que le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire. Il n'est pas non plus obligatoire dans les bus et à la cantine pour les enfants de moins de 11 ans. Les adultes présents sont l'école doivent encore porter le masque.

L'accueil se poursuit en classe avec lavage des mains afin de réduire le brassage mais les récréations se font à 2 ou 3 classes afin que les enfants d'un même niveau puissent se retrouver et revenir à des horaires plus corrects. En cas d'absence d'un enseignant, la répartition dans les autres classes est possible au niveau 1 (vert) mais en limitant toujours le brassage. Les informations sont régulièrement mises à jour sur le site internet.

Une campagne de tests salivaires a été menée sur l'école le 14 octobre. Sur 115 enfants testés, aucun cas positif n'a été trouvé.

5. Prévisions d'effectifs et organisation pédagogique

CP	Mme VONIN	CP 23		23
CP/CE1	Mme CORBET Mme HEBTING	CP 7	CE1 14	21
CE1/CE2	Mme FIRANCZUK	CE1 13	CE2 10	23
CE2	Mme CHAUSSAT	CE2 26		26
CM1	M. MAGNIN Mme HEBTING	CM1 23		23
CM1/CM2	Mme MAGNIN- F.	CM1 11	CM2 12	23
CM2	M. LENOIR Mme HEBTING	CM2 26		26
				165

168 élèves sont attendus à la rentrée 2021 :

CP : 36

CE2 : 27

CM2 : 34

CE1 : 30

CM1 : 36

Total : 163

6. Transports scolaires

Les bus sont toujours régulièrement en retard le matin et ces retards sont amplifiés par les travaux du passage à niveau qui seront terminés normalement durant les vacances d'automne.

Elisa DARCOT qui a été embauchée avec un contrat de type « service civique » accueille les enfants jusqu'au dernier bus.

7. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est présenté aux membres du conseil d'école. Il est disponible sur le site de l'école sans modification par rapport à l'année dernière. Il sera distribué à tous les nouveaux inscrits de l'école à l'issue de ce conseil d'école.

8. PPMS

Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté, zones de confinement et plan alerte attentat. L'exercice « Alerte intrusion » devra se dérouler avant les vacances de Noël (sous réserve de COVID). Acceptation et signature par les membres du conseil d'école.

9. Projets de classe

- Les CM1/CM2 devraient partir en classe découverte à Saint Pair sur mer (Manche). Elle se déroulera la semaine du 9 au 14 mai 2022 avec un départ le dimanche 08/05 au soir pour un retour le samedi 14/05 au matin. Découverte du milieu marin, pêche à pied, collecte de laines de mer, le Mont saint Michel et sa baie...
- Venue de la Brigade de protection de la délinquance juvénile pour les CM2.
- CP/CE1/CE2 : demande de participation au projet Nature pour les quatre classes de cycle 2, sensibilisation aux milieux sensibles (dirigé par le département du Doubs) : la faune et la flore de la forêt. Deux sorties sont prévues ainsi qu'une restitution en classe avec un intervenant.
- Ultérieurement, reprise des activités mises à l'arrêt pour cause de Covid : relation école/collège (cross, rallye lecture...), intervention des pompiers...
- Projet EPS adapté avec M Tanguy.

10. Association « Les Ecoliers Clervalois »

Présentation de l'association et des actions menées par M Dormoy.

Les sommes recueillies sont reversées aux écoles (maternelle et élémentaire) de Clerval.

La vente de sapins de Noël et les commandes de vin sont en cours.

11. Questions diverses.

Des parents demandent si les autres classes feront des sorties. Nous reprendrons comme auparavant les sorties en fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le directeur, M. MAGNIN

Le secrétaire, M. LENOIR

École Élémentaire Clerval
29 rue Porte de Chaux
25340 CLERVAL

Clerval